

Le port de Bastia a vu le jour en 1900. Totalemment détruit en 1943, sa reconstruction s'est prolongée jusqu'au début des années soixante. Depuis, il ne cesse de se développer, sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse, en charge de sa gestion et de son aménagement.

Le projet d'un nouveau port au cœur de la ville de Bastia naît en 1838 et est entériné en 1848, mais c'est seulement à partir de 1860 que les moyens financiers pour sa réalisation sont débloqués par Napoléon III lors de sa venue en Corse. Les travaux commencent en 1863 et le nouveau port est inauguré en 1877. Il faudra encore près d'une vingtaine d'années pour terminer la construction de tous ses quais qui coïncide avec l'achèvement définitif de la place Saint-Nicolas en 1900. Le port est alors protégé par une jetée de 700 mètres de long. À partir de 1911, la Chambre de Commerce et d'Industrie devient gestionnaire *de facto* du port pour en obtenir finalement la concession officielle en 1920. Le port de Bastia fut totalement détruit en 1943, et ses travaux de reconstruction entrepris après la guerre vont se prolonger jusqu'au début des années soixante. Les infrastructures du port n'ont depuis cessé de se développer et de se moderniser pour s'adapter à une demande toujours croissante.

Organisation et missions

La concession à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse de la gestion et de l'aménagement du port est renouvelée en 2006 pour une durée de 15 ans. Elle est octroyée par la Collectivité Territoriale de Corse, compétente en lieu et place de l'État conformément à la loi du 22 janvier 2002 relative à la Corse. En 2006 également, la Commission Nationale du Débat Public est saisie du projet de développement portuaire de Bastia. Ce projet émanant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse comporte deux hypothèses : soit l'extension du port actuel, soit la création d'un nouveau port sur le site dit de la Carbonite. Le maître d'ouvrage pour ce projet est la Collectivité Territoriale de Corse.

La gestion du port par la CCI de Bastia se décline à travers un grand nombre de missions: la réalisation, l'entretien, le renouvellement, l'exploitation, le développement et la promotion des ouvrages, terrains, bâtiments, installations, matériels, réseaux et services nécessaires au fonctionnement du port.